

Bourse du Travail d'Arles, patrimoine et usages.

Le secteur sauvegardé d'Arles c'est 92 hectares, 78 édifices classés ou inscrits mais aussi de très nombreux bâtiments remarquables protégés mais ne faisant parti d'aucun inventaire, dont la Bourse du Travail. Pourtant, parmi eux, construits ou fortement remaniés pour des utilisations publiques ou semi-publiques, combien ont-ils conservé leur usage d'origine, ou celui de leur réaffectation, depuis la fin du XIXème ou le début du XXème? Les Arènes, le Théâtre Antique, l'église St Trophime ou celle de la Major, le Temple, la Mairie, la Sous-préfecture, le Collège St Charles ou l'école St Vincent de Paul, le Museon Arlaten, le Musée Réattu et... la Bourse du Travail !

N'y a-t-il pas là questionnement sur une nouvelle perte de lien entre l'histoire d'un édifice et de son usage ? Les citoyens, les usagers, les institutions ne doivent-ils pas être consultés sur un tel dynamitage tombé de nulle part dans une ville où les traditions et le patrimoine sont omniprésents ?

Certes ce bâtiment a plusieurs fois changé d'usage lorsque celui-ci ne correspondait plus aux besoins du moment. Mais là ?!

En 1900 Victor Jean, jeune avocat fraîchement élu conseiller général, déclarait, juste avant la création de la Bourse du Travail d'Arles: « *C'est bien là le levier le plus puissant de l'émancipation ouvrière (...) **C'est ton palais, travailleur, que l'on va construire.** Bientôt, je l'espère, il s'ouvrira, tu y entreras en maître et tu deviendras puissant parce que c'est l'affranchissement que par lui tu conquerras.* »

Et lors de l'inauguration de la Bourse du Travail, l'année suivante, Honoré Nicolas, Maire d'Arles, dans son discours déclarait : « *Instruisez-vous citoyens ; le jour où le peuple aura perdu le respect des caractères d'imprimerie, qui l'hypnotisent trop facilement aujourd'hui ; le jour où il saura vraiment lire, c'est-à-dire distinguer l'esprit de la lettre, il n'y aura plus à craindre pour lui l'influence pernicieuse de ceux qui cherchent à l'exploiter, de quelque côté qu'ils viennent. Apprenez à raisonner, à vous faire vous-même une opinion sur toutes choses au lieu d'accepter des opinions toutes faites et vous deviendrez vraiment libres. »*

C'est bien dans cette démarche que la jeune CGT (Confédération Générale du Travail) née en 1895, de la fusion de la fédération des Bourses du Travail et de la fédération des syndicats professionnels, s'est tout de suite engagée, en Arles comme ailleurs.

124 ans plus tard, certes les métiers ont évolués, les outils de travail aussi, pas tous suivant le poste occupé, quelques améliorations sociales ont été acquises de haute lutte, mais peu de changement dans les relations employeurs / employés. Les salariés ont gagné des droits mais ils ont souvent du mal à les faire respecter. Les gains de productivité, le PIB ont été démultipliés, pas les salaires. La Place des Hommes a été remplacée par France-Travail. Les luttes sont toujours aussi nécessaires, pour vivre, plutôt survivre !

La CGT d'aujourd'hui poursuit donc exactement la même démarche que ses prédécesseurs...

Voilà un des rares lieux de notre belle ville d'Arles, dont l'usage n'a pas changé en plus d'un siècle.

Alors, ami lecteur, quelque soit votre opinion, si vous avez un peu, même un tout petit peu de pouvoir, quelque fois il suffit de vouloir, ne laissez pas se commettre une telle ineptie.

La Bourse du Travail d'Arles doit rester le « Palais des Travailleurs », pour leur conditions de vie et de travail, leur culture, leur émancipation, leur avenir.